



ON EN PARLE AU CHSCT*

*Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail



CHSCT DU 18-12-2017

Le CHSCT de la DFPE s'est tenu ce 18/12. À nouveau imposé sur une demi-journée alors qu'au regard du nombre de points prévus à l'ordre du jour, cette séance aurait dû se tenir sur la journée (ce que nous réclamons déjà depuis plus **d'1 an**).

De ce fait les expert(e)s nommé(e)s par les organisations syndicales n'ont pu s'exprimer puisque nous avons dû commencer ce CHSCT par les points du dernier CHSCT reportés. Nous considérons cela comme un manque de respect pour ces agent(e)s qui n'ont pu s'exprimer alors qu'ils (elles) s'étaient déplacé(e)s

Nous avons rappelé à notre direction dans une déclaration une partie de nos revendications à savoir :

La pause de congés par boîte mail :

Désaccord de la CGT pour les raisons suivantes : pas de formation chronogestor pour les agent(e)s, capacité des boîtes mail insuffisantes, pas de temps prévu sur le temps de travail pour la pause de congés, pas assez d'ordinateurs dans les structures.

Nos doléances sont restées sans réponse.

L'administration des médicaments :

Désaccord de la CGT concernant le protocole DFPE sur l'administration des médicaments qui engendre du stress et des sanctions.

La DFPE nous renvoie sur une jurisprudence et nous propose de fournir le dossier de celle-ci.

Les maladies contractées en service :

Désaccord de la CGT sur une prise en charge partielle de maladies contractées en service. Nous demandons une prise en charge totale pour toutes maladies contractées en service.

La DFPE a entendu notre demande.

La gym douce :

Désaccord de la CGT sur le fait que cette prestation se fasse sur le temps personnel alors qu'une prestation similaire dans une autre direction a été proposée sur le temps de travail. La CGT s'interroge également sur la prise en charge par la DFPE des éventuels accidents de trajets ou d'accidents survenus pendant l'activité.

La DFPE nous assure l'enthousiasme des professionnels (les) pour cette activité et nous confirme la prise en charge de la DFPE en cas d'accidents

Entretiens disciplinaire :

Désaccord de la CGT concernant le management de la DFPE qui selon nous s'oriente vers plus de répression avec cette année l'augmentation des rapports et une grande campagne de rappels aux obligations des fonctionnaires dans tous les établissements Petite Enfance.

Notre direction nous affirme ne pas être la direction qui sanctionne le plus !!!